

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 19/02/2025
Reçu en préfecture le 19/02/2025
Publié le
ID : 038-213801871-20250217-DEL_562_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 10 février 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 18

Présents : (13)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, Mme BENELLE Annie, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (5)

Mme LELONG Isabelle a donné pouvoir à M. CARTIER Stéphane.

Mme REVOL Estelle a donné pouvoir à Mme BRULEY Audrey.

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme FERRARA Sandrine.

M. REBIFFÉ Guillaume a donné pouvoir à M. FARLEY Simon.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. SOUCHON Rémy.

Absent : (1)

M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme FERRARA Sandrine

DÉLIBÉRATION N° 562-2025 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

M. Le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 25 novembre 2024 dont copie a été déposée sur le site internet de la Mairie le 28 novembre 2024 et joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 18 voix pour, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal réuni en séance le 25 novembre 2024.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance

*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 17 février 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

